

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 04/04/2018 portant création de la mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 04/12/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Ski nautique-wakeboard, disciplines associées et tous supports de glisse tractés option traction câble est attribué aux personnes dont les noms suivent :

**Genre, nom et prénom
Date et lieu de naissance**

Monsieur	ALLARD	Fabien
Madame	AMESZ	Julie
Monsieur	ANNEG	Romain
Monsieur	BEN AHMED	Mathis
Monsieur	BLANCO	Hugo
Monsieur	COEMET	Axel
Monsieur	COHENDET	Jean
Monsieur	COLLOT	Michael
Monsieur	COSTES	Baptiste
Madame	D AGOSTINI	Swanny
Madame	DALEAU	Lucie
Monsieur	DANIELE	Raphael
Monsieur	FAUDEMÉR	Eliott
Madame	FOURNIER	Agathe
Monsieur	GAUDENZI	Jordane
Monsieur	GIORLA	Nicolas
Monsieur	JACQUIAUX	Paco
Monsieur	JEZEGOU	Baptiste

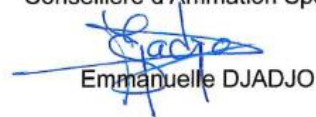
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	LAPLANCHE	Benjamin
Monsieur	LE COADIC	Goulven
Monsieur	LE FORMAL	Jules
Monsieur	LEROY	Dimitri
Monsieur	MARCHIN	Alexandre
Monsieur	MOREAU	Guillaume
Monsieur	NICHOLS	Jacob
Monsieur	PARENT	Theo
Monsieur	POIREE	Matéo
Monsieur	SAINTE	Antoine
Monsieur	SALMON	Zacharie
	LEGAGNEUR	
Monsieur	VACHER	Maël
Monsieur	VENTURINI	Joris
Monsieur	VIEMONT	Lucas
Monsieur	VILLE	Albert
Madame	VOISEY	Amélie

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 04/12/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités, et par délégation,
Conseillère d'Animation Sportive


Emmanuelle DJADJO